

<https://la-bas.org/la-bas-magazine/reportages/trois-ans-apres-que-devient-la-zad-de-notre-dame-des-lande>

Retour à la ZAD pour les trois ans de la victoire contre l'aéroport

Trois ans après, que devient la ZAD de Notre-Dame-des-Landes ?

Le 25 janvier 2021



[EXTRAIT] Trois ans après, que devient la ZAD de Notre-Dame-des-Landes ? [RADIO]

On y est ! En plein dans le bocage nantais, en plein dans la ZAD de Notre-Dame-des-Landes. Il fait beau, c'est dimanche et ils sont des centaines tout contents, les pieds dans la gadoue et les yeux grand ouverts sur cette énorme charpente qu'ils sont en train de dresser pour célébrer le troisième anniversaire de la victoire contre le projet d'aéroport, à Notre-Dame-des-Landes.

Souvenez-vous. Le 17 janvier 2018, le Premier ministre de l'époque, Édouard Philippe, annonçait l'abandon du projet, suivi d'une véritable opération militaire pour déloger la ZAD, expulser ses habitants et détruire leur expérience de vie en commun. Plusieurs milliers de gendarmes mobiles appuyés par trois blindés, des hélicoptères et des drones. La victoire de la ZAD a été d'autant plus belle, historique même.

Mais passée l'effervescence, il a fallu s'organiser pour gérer la suite. Et des tensions, des oppositions ont secoué le collectif de la ZAD. Fallait-il continuer d'occuper illégalement les terres ? Fallait-il tout brûler et partir avec le panache du vainqueur ? Ou fallait-il négocier avec les institutions pour rester ?

Autant de questions qui ont provoqué un schisme : les uns ont choisi le compromis, pour les autres, c'était la compromission et ils sont partis. Aujourd'hui, environ 150 sont restés, répartis sur les 400 hectares de la ZAD. Est-ce qu'ils arrivent toujours à défendre leur mode vie alternatif ? Est-ce que la ZAD est toujours un grand laboratoire utopique à ciel ouvert ?

Mais la question de fond, c'est la question du foncier : que vont devenir les terres de la ZAD ? Et là, on a en tête le cas du Larzac, ce grand mouvement de lutte contre l'extension d'un camp militaire. Le projet des autorités était de faire passer ce camp de 3 500 hectares à près de 15 000 hectares. 103 paysans locaux ont levé le poing contre ce projet, et après 10 ans de lutte et l'arrivée de François Mitterrand au pouvoir en 1981, ces paysans et leurs soutiens gagnent le combat.

Se pose alors la question des terres. Cas unique en France, une société civile des terres du Larzac voit le jour en 1985, et gère les 6 300 hectares de terres récupérés suite à l'abandon de l'extension du camp militaire. Cette toute nouvelle structure collective pour la gestion agricole bénéficie d'un bail emphytéotique, c'est-à-dire un contrat de location dont la durée est extrêmement longue. 99 ans pour le cas du Larzac. Mais aujourd'hui, les autorités refusent aux habitants de la ZAD tout projet collectif de gestion agricole. Ils n'ont pas eu d'autre choix que de signer un bail agricole individuel.

Et le collectif dans tout ça ? Les habitants de la ZAD ont finalement pris le risque de faire un « pari commun ». C'est vrai, chaque projet est adossé à un bail agricole individuel, pour eux, c'était la seule issue pour préserver leur bout de bocage et en faire un bien commun. Pour ça, leur grand projet, c'est de racheter les terres grâce à [un fonds de dotation appelé « la terre en commun »](#). Mais le département, pour l'instant, n'est pas vendeur. Alors ils espèrent et ils attendent. Pour la petite histoire, cet outil juridique est né sous la présidence de Nicolas Sarkozy. Grâce à ce fonds, un peu plus de 800 000 euros ont été récoltés. Entre la catastrophe climatique et la panique pandémique, il se pourrait bien que ces alternatives ressemblent un jour prochain à un point lumineux tout au bout d'un tunnel.

Notre-Dame-des-Landes : sous Macron, une victoire et des déchirements

Par [Emmanuel Clévenot](#)

3 mars 2022 à 10h04



Depuis près de dix ans, des zadistes expérimentent les joies et les heurts de la vie collective à Notre-Dame-des-Landes. Si le combat contre l'aéroport appartient au passé, la Zad se veut toujours un « carrefour de luttes du monde entier ».

[Notre « tour des luttes »](#) — *Sous la présidence d'Emmanuel Macron, de nombreuses résistances ont émergé contre des mesures et des projets antiécologistes. À la fin de son mandat, où en sont ces combats emblématiques contre le bétonnage, le nucléaire, le consumérisme ou les inégalités ? Quel bilan du quinquennat dressent les activistes ? Qu'attendent-ils des échéances électorales à venir ? À l'approche de l'élection présidentielle, [Reporterre est allé rencontrer celles et ceux qui résistent.](#)*

Notre-Dame-des-Landes (reportage)

Le bocage de Notre-Dame-des-Landes s'est endormi. Voilée par de fins nuages, la lune éclaire le ciel obscur. Les silhouettes des arbres dansent au rythme du vent. Au loin, la lumière chaude d'une bâtisse se dessine. Assis autour d'une imposante table en bois, Daniel* [1] et Paul* savourent un bol de soupe. « *La Zad alimente de nombreux fantasmes, s'amuse l'un d'eux. L'autre jour, quelqu'un m'a demandé si nous n'avions pas trop froid ou trop faim. D'autres pensent même qu'on a complètement banni l'argent de nos vies, qu'on ne fait plus de courses au supermarché.* »

Paul s'est installé ici en 2012, au lendemain de l'échec de [l'opération César](#). Deux mois durant, les forces de l'ordre avaient tenté de déloger les zadistes, en vain. Jean-Marc Ayrault, alors Premier ministre, avait fini par reculer. « *À partir de là, chaque gouvernement a passé la patate chaude au suivant, se souvient-il. Tous les éléphants du Parti socialiste et des Républicains s'étaient fortement engagés en faveur de l'aéroport, poursuit Daniel. Ils ne pouvaient pas s'humilier en abandonnant le*

projet, mais n'osaient pas non plus prendre le risque d'une nouvelle opération. »



Le bocage de Notre-Dame-des-Landes se réveille sous la rosée. © Emmanuel Clévenot / Reporterre

Le 7 mai 2017, est arrivé à la tête de l'Élysée un jeune président n'ayant jamais pris position sur le sujet. Emmanuel Macron a alors vu l'opportunité de clore un épineux dossier. Depuis six ans, les zadistes occupaient une enclave de 1 600 hectares, désertée par les forces de l'ordre et sur laquelle l'État n'avait aucune emprise. Huit mois après l'élection, le 17 janvier 2018, Édouard Philippe annonçait sur TF1 l'abandon définitif du projet d'aéroport. Secrètement, le gouvernement espérait ainsi fragiliser la Zad, mais ce jour-là, [l'ambiance était à la fête à Notre-Dame-des-Landes](#).

« C'est là que l'éclatement du mouvement a commencé »

Au petit matin, un chat entrouvre la porte et vient se blottir sur l'un des lits du dortoir. La rosée matinale a recouvert les champs d'un tapis de gouttelettes, qui scintillent sous les premières lueurs du jour. Sur le chemin menant à la Rolandière, deux vaches meuglent en chœur. « *Bienvenue au phare le plus illégal de l'Histoire* », s'écrie John Jordan, au fort accent anglais. Tout de noir vêtu, il a déposé sur ses ongles un verni bleu pailleté. Une pointe de mascara orne son regard malicieux. Sous la manche de sa veste, se dévoile un tatouage d'hippocampe. Quatre ans plus tôt, aidé par des dizaines d'habitants, cet artiste-activiste a érigé un phare à l'emplacement initialement prévu pour accueillir la tour de contrôle du futur aéroport. Il est devenu un symbole de victoire, le jour de l'abandon du projet, comme le raconte « JJ » : « *Dès l'annonce, nous avons grimpé tout en haut pour faire péter le champagne et accrocher une banderole.* » Dessus, deux mots simples qui provoqueront l'ire d'Emmanuel Macron : « *Et toq !* »



John Jordan, artiste et activiste anglais. © Emmanuel Clévenot / Reporterre

Cette fête a connu pourtant des sombres lendemains. Loïc attrape une chaise, son tabac et commence à rouler une clope. Son pantalon est parsemé de sciure de bois. Avec deux camarades, il consolide la charpente de la Pistache. Le 18 janvier 2018, une assemblée générale extraordinaire s'était tenue sous ce même hangar. *« C'est là que l'éclatement du mouvement a commencé »*, déplore-t-il. La veille, Édouard Philippe avait posé un ultimatum sous peine d'une intervention policière immédiate : le dégagement de la départementale D281, dite *« la route des chicanes »*, constellée de petites barricades. Cette condition a finalement été acceptée, en dépit du désaccord d'irréductibles squatteurs refusant toute négociation avec l'État. *« Sans ennemi commun, toutes les contradictions et dissensions du groupe se sont exacerbées »*, résume Loïc.

Quelques mois plus tard, dans la nuit du 8 au 9 avril 2018, un véhicule blindé, plusieurs dizaines de fourgons et 2 500 gendarmes [marchaient sur la Zad](#). Au quatrième jour d'affrontements, la préfecture annonçait la suspension de l'opération et proposait aux squatteurs une offre de régularisation, via des fiches individuelles et déclaratives d'installation agricole. Utilisées de manière détournée, elles servirent finalement de [couverture pour protéger quelques lieux de vie et zones collectives](#). *« Moi, je faisais partie de ceux prêts à négocier avec l'État pour rester, poursuit Loïc. J'ai toute ma vie ici, je n'avais nulle part d'autre où aller. »* Cachés dans la gouttière, des passereaux chantent. *« La préfecture a créé la figure du bon et du mauvais zadiste et beaucoup d'entre nous sont tombés dans le piège. La plupart de ceux complètement fermés au dialogue sont partis ou se sont fait expulser. Il reste quelques îlots indépendants avec qui ça a été très conflictuel un temps, mais maintenant, on essaie de vivre en bon voisinage. »* Déçu par cette incapacité à porter des choix communs, Loïc dit ne plus être aujourd'hui l'utopiste qu'il était autrefois.



Loïc sur le chantier de la Pistache. © Emmanuel Clévenot / Reporterre

Au bout d'un chemin en terre, apparaît une cabane faite de bric et de broc. De belles poutres en bois retiennent l'équilibre précaire de la structure. Sur le toit, trônent une roue de vélo et un panneau de signalisation. À l'entrée de la demeure, un chien monte la garde. En 2018, Lola* et son ami, qui vivent ici depuis de quelques années, ont échappé aux expulsions. La raison ? Leur habitation se situe sur le terrain d'un des projets déclarés. Une chance teintée par le goût amer de l'illégitimité, aux yeux de la jeune fille : *« Tous nos voisins, qui occupaient des cabanes dans la forêt, se sont fait dégager comme des malpropres. Et nous, nous étions là, protégés par un document en préfecture, murmure-t-elle, les mains dans la terre. À ce moment-là, tu te sens vraiment hypocrite. »* Depuis, ses contacts avec le reste de la Zad se sont faits plus rares. Comme Loïc, elle regrette l'ambiance des premières années. Ces cicatrices mettront sûrement de nombreuses années à s'estomper.

1 / 6

Un chat, au petit matin, dans le dortoir des 100 noms.

« On dessine nos coutumes autonomes, en rupture avec le capitalisme »

Près de quatre années se sont écoulées depuis ces affrontements violents avec les forces de l'ordre. La menace des expulsions s'est envolée et la vie a repris son cours. Propriétaire d'une grande partie des terres, le Conseil départemental de Loire-Atlantique a fini par reconnaître la présence des zadistes, en leur accordant des baux de fermage renouvelables de neuf ans. La fin de cette bataille administrative offre un horizon plus clair aux deux cents habitants. « *Nous avons repris du souffle et continuons de construire nos modes de vie*, explique Daniel. *Une assemblée des usages se réunit chaque mois pour discuter des orientations à prendre. Ensemble, on dessine nos coutumes autonomes, en rupture avec le capitalisme.* » Les occupants du bocage s'appuient notamment sur l'agriculture paysanne, vivrière et collective, qui leur offre une source d'alimentation partielle. La signature d'une convention avec l'Office national des forêts et le département octroie par ailleurs au [collectif Abrakadaboïs](#) la gestion de la forêt de Rohanne, dans laquelle ils prélèvent les arbres nécessaires aux constructions.



La cabane de Lola et son ami, qui a échappé aux expulsions. © Emmanuel Clévenot / Reporterre

Toutefois, les activités de la Zad ne peuvent se résumer ainsi. Des projets culturels, pédagogiques ou encore d'artisanat germent dans chaque lieu de vie. À la Rolandière, John Jordan évoque par exemple l'importance des rites et moments de sens dans une collectivité. « *Beaucoup de gens ont gardé des traumatismes. Vivre en sachant qu'un bon matin des gendarmes peuvent détruire le lieu que tu chéris, que tu as bâti... c'est une angoisse qui marque à vie !* » La Zad a alors développé des rituels « *pour prendre les uns des autres* » : « *On célèbre les saisons, [on fête l'anniversaire de l'abandon de l'aéroport](#), on fait des baptêmes païens, animistes...* »

De l'autre côté de la « *route des chicanes* », dont plus aucune trace des événements passés ne subsiste, Jean-Marie a décidé d'édifier l'école dite des Tritons : « *J'entends par le mot école un lieu d'émulation où l'on apprend les uns des autres, où il n'y a ni élèves ni professeurs, où les enfants côtoient les plus anciens* », précise-t-il aussitôt. La construction même du bâtiment, dont il n'existe pour l'heure que la charpente, fait partie de l'apprentissage. « *À mon arrivée ici, je ne savais pas tenir un marteau, se souvient le botaniste. Aujourd'hui, je fais du bûcheronnage, de l'agriculture et je construis des cabanes.* »



La Rolandière et son phare. © Emmanuel Clévenot / Reporterre

Si le combat principal contre l'aéroport appartient au passé, la Zad s'attache aujourd'hui à rester une terre de lutte. Appelée l'Ambazada, une cabane faite de bois, de paille et de terre recueillie dans le bocage est dédiée à l'accueil de collectifs en lutte : « *Le peuple kanak, les zapatistes du Chiapas, des Basques ou encore des collectifs féministes... Ce lieu est le carrefour de luttes du monde entier* », confie Mikel, d'une voix douce. C'est ici, sous ce toit, qu'est née l'idée d'un réseau de luttes locales... qui a fini par porter le nom de « [Soulèvements de la terre](#) ».



À la Rolandière, une bibliothèque sur les luttes locales. © Emmanuel Clévenot / Reporterre

À l'aube de l'élection présidentielle, la survie de la Zad de Notre-Dame-des-Landes n'est plus en suspens. Bon nombre d'occupants s'accordent toutefois sur leur crainte de voir arriver au pouvoir Éric Zemmour ou Marine Le Pen. « *Les privations de liberté ne feraient qu'augmenter* », lâche Paul, allongé sur un canapé. Perché sur une échelle, Loïc reste aussi méfiant : « *On ne sait jamais ce qui peut arriver. Je vais bientôt être papa donc je compte bien profiter de la vie, mais en restant sur mes gardes. Et puis... le passé nous a prouvé que la destruction pouvait autant venir de l'extérieur que de l'intérieur.* »

Fête des résistances 19/20 novembre 2022



mardi 25 octobre 2022

Après, un autre type de commémoration plutôt réussie à Sainte-Soline, la préparation de la fête des 10 ans de la résistance à l'opération César continue sur la ZAD NDDL et nous voulions vous faire parvenir un programme mis à jour du samedi et dimanche.

On vous invite toujours à pouvoir être là dès 15h le samedi 19 pour pouvoir vraiment profiter de l'évènement.

On voulait vous ré-inviter, à nous prévenir de votre venue plutôt maintenant qu'au dernier moment, parce que ça nous aide beaucoup à anticiper ce que devront prévoir l'école des Fânes, la Chtambouille et le réseau de rav' de Rennes pour le banquet du soir et le brunch du samedi en terme de nombre de couverts. C'est possible de le faire là : 10anszadvscesar@riseup.net

Voilà le programme :

Le samedi 19

15h - Rdv carrefour de la Saulce - Marche-rituel-fanfare autour de l'eau et de la résistance à l'opération César - Rejoignez la C.A.R (Cellule d'Action Rituelle) pour un hommage à l'humidité et à nos complices rebelles non-humains lors de l'épique lutte contre César. Entre rituel, jeu, projection et ballade arrosée par les airs des fanfares climatiques et invisibles, nous mêlerons les eaux qui nous lient - donc s'il vous plaît, apportez un peu d'eau de votre territoire (de mare, mer, rivière ou robinet)

17h30 - Champ des évènements - Cabaret-récit de l'automne 2012 en image, sons, films, lectures, chants... Banquet avec la Chtambouille et l'école des fânes - avec une salade César aux poulets (et sa version végétarienne) et autres surprises garnies

Fête avec :

Les Binam's - ils avaient joué sous un chap' en extrême fusion le 17 nov 2012 soir de la manif de réoccupation, puis le 27 février 2016 sur une 4 voies occupée par dizaine de milliers, ils nous font l'honneur de revenir de Belgique pour les 10 ans avec leur increvable vibe disco-punk et autres hymnes révolutionnaires

Taranta Lanera - electro tarentelle transcendantule de Bordeaux

Tracteur - Musique rotative à prise de force

Surprises de Victoria et Tiphaine - accordéons à valser et chants à rêver

Dj Saman - best dancefloor made in comité dijon/lentillères-zad

Djs Pepolas - playlist boues et tubes 2012

Dj NaO - house dance et renversements du bocage

Le dimanche 20

A partir de 10h et jusqu'à 14h - Ambazada - Brunch lyrique avec le réseau de ravitaillement de Rennes - atterrissages, récits et balades éparpillées, expos et montages vidéos

10h30 - Ambazada - départ en tracteur plateau pour une balade autour des maisons et cabanes détruites en 2012

14h - moment de présentation théâtrale de la Pist-h, salle polyvalente de la wardine avec petit bar et concert de Malakia - Rebetiko - synthétienne côté Grèce des années 30

ZAD Férale

Publié le 14 novembre 2022 |

A propos des violences qui découlent des divisions orchestrées par l'État et ses collaborateurs sur la ZAD de NDDL (Notre Drame des Landes)

Déclaration lue le 8 novembre 2022 devant l'Assemblée dite Générale des Usages au sujet de l'agression du 19 octobre et de ses suites

En mai 2018, le jour de la deuxième vague des expulsions qui ont eu lieu sur la zone, un jeune homme venu défendre la ZAD a une main arrachée par une grenade lancée par la gendarmerie. En 2022, c'est l'un d'entre nous, habitant de la zone que tout le monde connaît ici, qui est mutilé à son tour

par un engin explosif déposé dans sa caravane par un autre zadiste. Cet acte criminel s'est passé à deux pas de cette salle, dans la haie qui délimite le terrain sur lequel il y a quelques jours encore, certains célébraient comme si de rien n'était le nouvel an celte si ce n'était pas Halloween...

Dans un cas comme dans l'autre il ne s'agit pas d'un « accident », comme voudraient bien le laisser entendre les défenseurs de l'agresseur. Dans un cas comme dans l'autre il s'agit du résultat de l'usage de la force, de l'usage de la violence comme moyen d'imposer sa volonté aux autres, une violence qui soutient depuis longtemps sans dissimulation la politique dite « majoritaire » sur la ZAD, ses mensonges, ses trahisons et ses petits trafics d'intérêts. Face à des personnes comme la victime qui, non seulement ne sont pas dupes mais pour autant ne se résignent pas à s'en laisser imposer, qui ne plient pas, ne cèdent pas, l'intimidation restant sans effet, il n'y a pas à s'étonner que la violence débouche un jour sur de tels passages à l'acte. Il s'agit d'autant moins d'un accident que le conflit était ancien et que, ces derniers temps, certains proches de la victime s'inquiétaient de voir à nouveau la situation s'envenimer.

Comment en est-on arrivé là ? Les faits sont têtus face à ceux qui voudraient dénier toute dimension politique à l'agression dont notre ami a été victime, en la réduisant à une simple querelle entre deux personnes. Car qui sont ces deux personnes ? D'un côté, l'agresseur appartient à ces anciens, ces notables de la zone dont tout le monde connaît le nom. Leur position fondée sur l'antériorité mais aussi acquise et maintenue pour beaucoup par la force et l'exclusion des opposants, s'est trouvée confortée lors des expulsions de 2018 par l'accord qu'ils ont alors passé avec l'État. Occupant déjà avec sa famille une des maisons rescapées des destructions de 2012, il a été choisi pour porter un des projets présentés à la préfecture et est, de ce fait, devenu locataire en titre des terres environnantes, sur lesquelles se trouvent notamment l'Ambazada où nous nous trouvons, mais aussi la caravane dans laquelle a été posé l'explosif. On a pu mesurer l'influence qu'un tel personnage exerce ici à l'ardeur mise par beaucoup à prendre sa défense lors des deux réunions au Gourbi en tentant de minimiser la gravité de son geste, certain-es finissant par s'avouer incapables d'imaginer la ZAD sans lui.

En face la victime, elle, n'est arrivée qu'en 2018 après les fameux affrontements, ce qui ne fait tout juste qu'un peu plus de quatre ans, de quoi selon les mœurs locales pouvoir lui rappeler encore longtemps qu'il est tout juste un nouveau venu bon à la fermer. En tout cas s'il n'accepte pas le



meilleur des mondes possibles tel qu'on le conçoit ici sur la ZAD notamment à travers vos groupes de travail et cette assemblée qui vous réunit aujourd'hui. Seulement voilà, la victime, elle n'est pas du genre à s'en laisser ainsi conter. Ce n'est pas non plus un petit jeunot que l'on peut facilement manipuler ou intimider. Très vite notre ami a bien vu que quelque chose ne tournait pas rond ici, qu'il y avait quelque chose de pourri au royaume de la ZAD. Quand on arrive dans vos collectifs avec derrière soi une vie de travail, que l'on a connu l'usine ou les champs... les petits chefs, les exploités, on les repère de loin. Quand par conviction, engagement on a parfois tout risqué, comment supporter les postures et les imposteurs qui règnent ici ?

Voilà comment celui venu ici comme tant d'autres pour participer à ce qui est vendu à l'extérieur comme une si belle expérience de lutte et de vie communes, a vite rejoint devant la triste réalité de la ZAD, les quelques opposant.e.s, resté.e.s réfractaires à la tentative d'hégémonie politique sur laquelle a débouché l'abandon du projet d'aéroport et la légalisation. Alors que découragé.e.s à force de vexations et de brimades, la plupart partaient, lui restait. Pire, comme il refusait de déplacer sa caravane, l'on avait fini par le reléguer dans une haie, et l'entourer de cochons et de poules. Car notre ami qui a perdu la main a tué une poule, c'est cela qui à défaut de la justifier, a déclenché la réaction, certes disproportionnée, du propriétaire de ladite poule. Une simple histoire de poule et de voisinage qui aurait mal tournée alors ? Ceux qui voudraient en rester là oublient le contexte. Depuis quelques semaines c'est toute une portée de poulets issus des poules installées à proximité de sa caravane et des cabanes par son puissant voisin qui envahissent quotidiennement son lieu de vie. Rendu fou d'exaspération, notre ami connu pourtant pour sa sensibilité envers les animaux a fini par tuer une poule. La riposte n'a pas tardé sous la forme d'une grenade déposée dans sa caravane, grenade ou explosif improvisé qui lui a arraché la moitié de la main et mutilé des éclats sur ses deux jambes !

On sait comment ici les animaux participent des stratégies d'occupation du territoire et d'élimination des opposant.e.s, en vue de l'appropriation de ces terres gagnée par la lutte. Il y a eu le précédent du Rosier, il y a aujourd'hui les luttes d'influences autour des friches de l'est, qui ont été accompagnées des classiques coups de pressions et menaces proférées contre chiens et copain-es autour de la Gaité et de la Belliche... Alors que l'un de nous est encore à subir des opérations à la clinique de la main, il n'y a pas de trêves aux hostilités : dimanche, en l'absence des habitant.e.s, des arbres ont été tronçonnés à la Belliche dans les haies et jusque devant le lieu de vie !

On se rappelle comment, lors du grand monopoly des fiches, le champ où était posée la caravane de la victime a été laissé au Moulin, l'équipe de la Wardine reculant devant la perspective de conflit avec les occupants des cabanes et autres habitats légers qui y étaient établis. Le voisin qui sait manier aussi bien la manière douce que la manière forte s'en chargerait... Si certain.e.s doivent aujourd'hui être soulagé.e.s d'avoir pris une telle décision, on voit où tous ces calculs nous ont menés. Pourtant d'autres ne semblent pas encore découragé.e.s d'user encore et toujours de la manière forte ! Jusqu'à quand ? Jusqu'à quel nouveau drame ?

Il faut dire que l'habitude est ancienne et solidement inscrite dans les fameuses coutumes de la ZAD. Cela commence par les insultes, le mépris, le rejet systématique de tous les trop sensibles, des écorché.e.s, de ceux que l'injustice et les inégalités révoltent, de ceux que l'on juge sur leur mode de vie, leurs chiens, leur dégaine, leurs cabanes de l'est, de tous ceux qui font tâche dans le paysage tel qu'il a été redessiné par les accords entre les agriculteurs de la zone et la préfecture.

Quand les insultes et l'exclusion ne suffisent plus, suivent les menaces et les intimidations physiques. L'agresseur ne s'est jamais caché de participer à de tels coups de pression.

Déjà inquiété par la police pour des violences contre un autre zadiste, il en a été quitte pour quatre mois de préventive. A l'époque vous criiez à la manipulation politique, qu'allez-vous dire

aujourd'hui ?

Il se trouvait malheureusement détenu au moment d'officialiser son accord avec l'état ? Qu'à cela ne tienne : il a signé sa COP en prison. En d'autres circonstances, de tels faits lui auraient valu d'être entouré d'une certaine circonspection à son retour parmi les militants. Non ici l'enfant prodige est accueilli en héros. Mais quand on en arrive là comment peut-on encore prétendre poursuivre une quelconque politique si ce n'est faire celle de l'état. bien aise de voir l'esprit militant de la ZAD s'émousser au profit de l'esprit de propriété, quitte à fermer les yeux sur le reste... D'ailleurs la police ne s'y trompe pas : la commandante de la gendarmerie locale semble déjà sinon avoir pris son parti du moins chercher quelques circonstances atténuantes à l'agresseur. Croisée par quelques copains lors de la perquisition effectuée au Moulin ne s'est-elle pas enquis auprès d'eux si la victime était bien un « emmerdeur » comme elle se l'était laissée entendre dire. Pourtant ce n'est certainement pas l'image que celle-ci a sur la zone, tout au contraire, mis à part ce conflit avec son voisin, nul ne lui connaît d'histoire.

Alors que du côté des proches de la victime aucun communiqué n'a encore été publié, certains s'empressent de diffuser à Paris et ailleurs la thèse absurde de l'accident, quitte à devoir discréditer la victime pour ce faire. Mais ils n'ont pas le choix, puisque, pour eux, il est essentiel de cacher les causes réelles du drame. Car quelles sont-elles ? Notre vieux compagnon de lutte, Paul, qui connaît la ZAD avant ses débuts, l'a fort bien rappelé lors de la deuxième réunion du Gourbi : la cause de toutes ces violences, c'est la propriété.

Alors qu'il avait encore été promis lors du processus de légalisation que les projets agricoles individuels, les seuls acceptés sur les petites fiches fournies par la préfecture, continueraient à couvrir d'un « parapluie » légal des projets qui resteraient, eux, collectifs et ouverts, force est de constater, cinq ans bientôt après l'abandon du projet d'aéroport et donc le début du processus de légalisation, qu'il n'en est rien. Presque partout l'esprit de propriété triomphe. Combien parmi vous respectent encore cet engagement, ces fameuses propositions ? Lesquels parmi vos vingt et quelques projets, jouent encore un jeu collectif et pratiquent l'ouverture ? Mise à part Sème ta Zad, et quelques autres ?

Est-on condamné à en rester là ? On attend trente ans pour faire le bilan et remettre les terres au pot commun, c'est ça ? D'ici là vous me direz les gamins auront grandi, ils seront peut-être en mesure de reprendre la ferme, la petite exploitation familiale...

Nous n'étions pourtant pas venus pour cela, si vous vous rappelez bien, pas seulement lutter contre un aéroport, mais aussi contre son monde. Comment alors en est-on arrivé.e.s là, comment en quelques années a-t-on pu laisser se reproduire tout ce que nous étions censé-es combattre ?

Ce que nous auront appris aussi ces quelques années, si nous l'avions oublié, ce qu'elles auront confirmé d'un point de vue strictement pratique, c'est à quel point ce sont la propriété et les inégalités qui en découlent qui engendrent la violence !

Nous résigner à voir revenir la propriété sur cette zone gagnée par une lutte commune c'est nous résigner en même temps à en subir les conséquences et en premier lieu la violence qui accompagne l'appropriation des terres et des moyens de production. Car il ne peut y avoir de propriété sans violence, d'autant plus quand elle est fondée sur la privatisation du bien commun.

Voilà qui explique facilement pourquoi les pires violences se sont toujours exercées dans le même sens ici. On crie haro sur les schlags, on les accuse de tous les maux, mais au final ce sont les soi-disant bons élèves, ceux qui ont passé un accord avec l'état pour se partager la zone qui, pour protéger ce qu'ils considèrent comme leur appartenant s'en prennent à ceux qui n'ont rien.

Si c'était l'inverse qui se passait, on sait très bien comment nous serions tous immédiatement tenus pour responsables, collectivement, de la bêtise du copain, nous les schlags ! A l'inverse que voit-on

aujourd'hui ? Quel bel élan pour, à la fois, dénier tout caractère collectif au drame tout en volant au secours de l'agresseur !

Que voit-on depuis que cette histoire malheureuse est arrivée ? De qui se soucie-t-on le plus au final ? A qui va la compassion ? A la victime ou à l'agresseur ? Lors des deux assemblées au Gourbi, il a été beaucoup question de « réparation ». Mais que comptez-vous réparer ? La main du copain amputée de deux doigts et dont les médecins tentent de sauver le reste ? C'est un peu tard. Ou plutôt de sauver la position ébranlée de votre camarade ?

Quand vous avancez cette nécessité de réparation, cela ne vous sert encore qu'à plaider la cause de l'agresseur. C'est votre meilleur argument pour lui éviter de devoir quitter la zone comme il est juste. Non, au contraire, on devrait le laisser rester pour lui permettre de réparer ce qu'il a commis et prendre soin de la victime. Où avez-vous vu cela ? Est-ce ainsi que les autres ont été traités, tous ceux que vous avez éloignés de la zone ? Et encore celui-ci ne risque pas de partir dans un coffre, bras et jambe brisés pour finir par être jeté à poil dans un fossé au petit matin. Vous voyez cela vous laissez encore quelques privilèges, quelle que soit la gravité de l'acte en regard des motifs qui ont valu à certains de bien pires traitements. On vous les concède, ces derniers privilèges, mais le temps des deux poids deux mesures est vraiment fini !

La vraie raison de cette soudaine mansuétude a été donnée lors de la première réunion : l'agresseur a son nom sur sa fiche. Plus tolérant que d'autres, nous rappelle-t-on, lui accepte d'accueillir caravanes et autres mobile-homes sur ses terres. Pour qui n'aurait pas encore compris, voilà encore une jolie manière de nous confirmer comment vous prétendez gérer ce territoire, maintenant que vous êtes reconnus légalement : pour s'installer aujourd'hui sur la zone il faut avoir l'aval des gens en place ceux qui ont signé les fiches de la préfecture... Même pour s'installer sur des terrains où, si ça se trouve, ils n'ont jamais mis les pieds, et même pour rester sur des lieux de vie occupés bien avant les signatures, il faut votre aval, comme le montre l'exemple du collectif du Rosier expulsé par vos soins au bénéfice des voisin.e.s éleveur.euse.s, les pressions actuelles sur les habitants de la Belliche.

Ceci dit, cette hospitalité reconnue du maître du Moulin qui ne saurait lui valoir immunité, lui permet de compter aujourd'hui sur un comité de défense fourni et motivé à défaut d'être toujours bien habile. Il faut dire que la tâche n'est pas facile !

Après avoir de fort mauvais gré fini par accepter l'éloignement de l'agresseur que tous nous demandions, voilà les mêmes qui se constituent à l'initiative de sa propre compagne en un « comité de suivi du conflit du quartier de la Saulce », composé donc essentiellement de leurs amis et qui pousse l'aplomb jusqu'à prétendre choisir parmi les proches de la victime qui serait invité à y participer. Un copain qui a eu ce privilège est allé leur dire ce que l'on en pensait.

Il y a en outre appris qu'on y parle encore beaucoup de justice réparatrice et transformatrice, c'est-à-dire qu'on s'y préoccupe toujours plus du sort de l'agresseur que de celui de la victime. Il est même question de faire preuve d'humanité à son égard ! Il est temps de s'en préoccuper, d'humanité, quand c'est l'un de ceux qui viraient les autres qui doit répondre de ces actes après avoir enfreint toutes les limites que vous aviez fixées pour justifier les coffrages et autres expéditions punitives. Mais après tout ce n'étaient que des schlags !

Ah oui, le comité prohibe aussi toute référence aux conflits politiques antérieurs !

Malgré leur proposition, trop aimable, d'envoyer un délégué de plus laissé à notre libre choix, ce comité on le leur laisse. Ils n'ont qu'à le transformer ouvertement en comité de défense de l'agresseur, ce sera plus clair.

Nous apprenons aussi que c'est maître Vallée, le principal avocat de la Legal Team de la zone qui serait chargé de la défense de l'agresseur dans cette affaire qui pourtant n'a rien à voir avec la lutte

contre la répression. Certains bien naïvement proposaient que l'on fasse appel à lui pour s'occuper des droits de la victime, mais non encore une fois, c'est l'agresseur qui en bénéficiera. Il faut dire que cet avocat avait assuré sa défense lors de son incarcération précédente.

Quant aux éventuelles réparations évoquées pour la victime de la part de son agresseur, ce n'est certainement pas ce que celle-ci attend. Tout simplement la victime, elle ne s'imagine pas revenir sur la zone pour le croiser, lui, son agresseur. Faut-il donc que ce soit elle qui cède la place ? Non ce n'est pas imaginable, donc l'agresseur doit partir et il est vraiment prématuré et déplacé de s'inquiéter des conditions d'un éventuel retour.

Et pour conclure, qu'en est il de cet autre monde que nous prétendions vouloir construire collectivement, ici ? Allons nous continuer dans la violence, les inégalités, les tensions, les séparations ?

Il serait plus que temps que chacun réfléchisse à ce qu'il poursuit ici.

Sommes nous capables de faire preuve de partage, d'entraide, de respect ? Ou allons-nous continuer à nous battre pour l'occupation des terres ?

Peut-on mieux faire que de reproduire les schémas de la société capitaliste ?

Tout le monde a le droit d'exister.

Il est temps de cesser les querelles et de chercher collectivement un apaisement pour tous et toutes ici sur zone.

(Photo du Chêne Mort-Vivant de Bison Fumé - D281)

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/notre-dame-des-landes-44130/dans-l-ancienne-zad-de-nddl-le-logo-historique-des-anti-transfert-de-l-aeroport-a-disparu-950048f4-63fd-11ed-9eef-273910f6f2a4>

Dans l'ancienne Zad de NDDL, le logo historique des anti-transfert de l'aéroport a disparu

Le logo historique de l'opposition au projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes, qui s'affichait auparavant sur l'étable de la Vache Rit, a désormais été enlevé.

La Vache Rit héberge désormais un marché fermier, chaque vendredi. | OUEST-FRANCE
[Ouest-France](#) Publié le 14/11/2022

Il a disparu ! Au hasard d'une traversée de l'ancienne Zad de Notre-Dame-des-Landes, en direction de Vigneux-de-Bretagne, un élément emblématique manque soudain dans le décor.

Le logo géant jaune cerclé de rouge « Non à l'aéroport », avec un avion noir au centre, ne figure plus sur l'étable de la Vache Rit.



Le logo historique des opposants au transfert de l'aéroport à NDDL s'affichait auparavant sur la façade de La Vache Rit. | ARCHIVES OUEST-FRANCE

Un marché fermier

Très visible en bord de route, il symbolisait la lutte contre le projet d'aéroport, sur la façade de l'historique quartier général des opposants.

La Vache Rit a été repeinte, recouvrant le logo. Désormais, il héberge un marché fermier, chaque vendredi.

Le transfert de l'aéroport de Nantes a été abandonné en janvier 2018.